



CONCERTATION DU PUBLIC

Modification simplifiée N°2 du PLU

Le Conseil Municipal de LOISON SOUS LENS a prescrit lors de sa séance du 01 Juillet 2025 la modification simplifiée du Plan Local d'urbanisme, pour la réalisation d'une voie de desserte du futur éco quartier.

Les documents sont consultables au service Urbanisme de la mairie **ou sur le site de la commune : www.ville-loison-sous-lens.fr**

Un registre de concertation est à votre disposition au **service urbanisme** de la mairie, 75 rue Salvador Allende, du lundi 5 janvier au vendredi 6 février 2026, pendant les horaires d'ouverture du service soit les **lundis et Vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**.

Il est également possible d'écrire à M. le Maire par courrier à Service Urbanisme – Mairie de Loison sous Lens – Hôtel de Ville – 62218 LOISON SOUS LENS ou par courriel à enquete publique@loison-sous-lens.fr